

MFR

PLUS

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS MÉTIERS ?

- Médiation par l'animal dans le domaine éducatif, social, socioculturel, paramédical et médical.

PRÉ-REQUIS, DÉLAI D'ACCÈS

- Être titulaire du baccalauréat ou tout diplôme supérieur ou équivalent et avoir un projet professionnel dans la médiation par l'animal défini.
- Permis de conduire obligatoire
- Sélection sur dossier : les critères prépondérants sont l'attirance vers les métiers d'aide à la personne et à la sensibilité aux animaux
- Admission après entretien de motivation
- Réponse sous 20 jours ouvrables.

EXAMEN

- UC1 – Épreuve pratique et écrit
- UC2 – Remise d'un projet professionnel en situation réelle et oral
- UC3 – Oral
- UC4 – Écrit
- Le titre de CPMA s'acquiert par la validation des quatre UC et la présentation de l'exercice des activités liées aux animaux de compagnie des espèces domestiques 3 catégories (ou titre équivalent)
- N°RNCP : 31943 - Certif info : en cours

QUELQUES CHIFFRES (1)

- 100 % de réussite à l'examen session octobre 2022 (soit 6 reçus sur 6 présentés)
- 100 % de persévérance (2) en formation sur l'année scolaire
- 6 mois après la formation :
Nous ne disposons pas de données pour le moment.

TARIFS (1)

- Possibilité de prise en charge des coûts pédagogiques en fonction des statuts pour les adultes. Éligible au CPF.
- Financement individuel possible. Pour plus de détails, nous consulter

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référente handicap, Sandra RICHARD, la faisabilité selon le handicap

(1) Détails et mise à jour sur le site internet de la MFR ou par téléphone



CHARGÉ DE PROJET EN MÉDIATION PAR L'ANIMAL

de
3
mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- 2 sessions / an
- 140 heures en présentiel ou télé-présentiel
- 175 heures en FOAD (Formation Ouverte A Distance)



RYTHME D'ALTERNANCE en présentiel

- 3 jours à la MFR
- 2 jours en activité de pratique et observation en entreprise



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- UC1 : Animer des séances de médiation par l'animal
- UC2 : Piloter le projet de création et gérer l'activité de médiation par l'animal
- UC3 : Éduquer l'animal de médiation et garantir son bien-être
- UC4 : Concevoir et mettre en œuvre l'ingénierie de médiation par l'animal
- Former des professionnels capables de créer et conduire des projets de médiation par l'animal dans le domaine éducatif, social, socioculturel, paramédical et médical avec comme objectif de favoriser les réorientations et reconversion professionnelle libérales ou salariées.

PUBLIC :

- Toute personne désirant mettre en œuvre une activité professionnelle de « chargé de projet en médiation animale ».

LA FORMATION EN ENTREPRISE

MISES EN SITUATIONS ET THÉMATIQUES AVEC NOS PARTENAIRES :

- Découverte des différentes structures et activités autour de la médiation par l'animal
- Accompagnement des publics
- Analyses de pratiques
- Observation des professionnels du secteur

agatée
Médiation par l'Animal



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES